

LA PERTINENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA FLUORATION DE L'EAU

Des réponses aux questions fréquemment demandées

- En 2005, est-il pertinent de fluorer l'eau de Montréal ?
- Les facteurs socio-économiques ne sont-ils pas déterminants pour la santé dentaire ?
- La fluoration de l'eau est-elle une mesure efficace ?
- Est-ce que la fluoration représente un danger pour les travailleurs des usines de traitement ?
- Devrions-nous attendre que le système de distribution d'eau soit remis à neuf ?
- Est-ce que la fluoration endommage les conduites d'eau ?
- D'autres mesures que la fluoration de l'eau pourraient-elles s'avérer efficaces ?

Montréal a la distinction d'être la dernière grande ville de toute l'Amérique du Nord qui n'ajoute pas de fluor dans son eau potable parce que, par le passé, les élus ont donné la priorité à des considérations politiques plutôt qu'à des considérations de santé. Les conséquences de ce choix sont graves : aujourd'hui, dans certains quartiers montréalais, plus d'un enfant sur deux (55 %) ont des caries avant même d'entrer en maternelle. Un taux qui se compare à ce que l'on observait au Québec il y a 60 ans. Et la situation aurait continué de se détériorer entre 1999 et 2004. La fluoration de l'eau à Montréal s'avère donc plus pertinente que jamais.

L'efficacité de la fluoration de l'eau a été amplement démontrée. C'est la raison pour laquelle on affirme que les techniciens des usines de traitement qui ajoutent du fluorure à l'eau de consommation font plus pour prévenir la carie dentaire dans leur communauté que tous les dentistes réunis durant leur carrière.

EN 2005, EST-IL PERTINENT DE FLUORER L'EAU DE MONTRÉAL ?

Si au niveau provincial la prévalence de la carie dentaire semble à la baisse depuis quelques années, certains indicateurs montrent par contre qu'elle serait à la hausse à Montréal. Les statistiques indiquent que Montréal serait aux prises avec une recrudescence de carie dentaire parmi les jeunes et les enfants et que cette situation épidémique, loin de se résorber, se serait aggravée entre 1999 et 2005. Selon les données de l'Institut national de santé publique du Québec, à Mon-

tréal, la proportion d'enfants de maternelle et de 3^e année ayant un besoin évident de traitements dentaires a augmenté d'environ 35 % de 1999 à 2004. Pour Montréal, en 2005, la fluoration de l'eau est une mesure de santé publique plus pertinente que jamais : c'est la seule mesure qui nous permettra, d'ici quelques années seulement, de réduire les ravages de la carie chez nos enfants.

En ajoutant du fluorure dans l'eau potable, les techniciens des usines de traitement d'eau font plus pour prévenir la carie dentaire dans leur communauté que tous les dentistes réunis tout au long de leur carrière.

Montréal est la dernière grande ville nord-américaine à ne pas ajouter de fluor dans son eau potable. Pourquoi ?

LES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES NE SONT-ILS PAS DÉTERMINANTS POUR LA SANTÉ DENTAIRE ?

Les facteurs socio-économiques sont effectivement déterminants. Les plus démunis et les enfants ont toujours été les plus touchés par la non-fluoration de l'eau à Montréal où on estime que 25 % des enfants cumulent 75 % des caries. Ces enfants sont issus, dans l'ensemble, de familles défavorisées. Ce sont ces enfants, ces familles dites à risque qui bénéficieront le plus de la fluoration de l'eau : cette mesure leur garantit une santé dentaire comparable aux familles de milieu plus favorisé. C'est pourquoi on dit que la fluoration permet de réduire les inégalités sociales. Mais cette mesure de santé publique offre également de grands bénéfices à tous ceux qui consomment de l'eau fluorée depuis leur naissance. Une fois adulte, une personne continue

de profiter de dents saines pendant toute sa vie et des dents saines se traduisent automatiquement par une réduction significative des dépenses pour des traitements chez le dentiste. C'est un impact important sur le budget de tous les Montréalais puisque les soins dentaires ne sont pas compris dans les programmes québécois de santé publique.

La fluoration est une mesure préventive qui a la qualité plus qu'intéressante de pouvoir atteindre le groupe le plus vulnérable de la population à risque élevé de caries et par la même occasion de pouvoir assurer à la population moins à risque une amélioration de leur santé bucco-dentaire.

À Montréal, la proportion d'enfants de maternelle et de 3^e année ayant un besoin évident de traitements dentaires a augmenté d'environ 35 % de 1999 à 2004

LA FLUORATION DE L'EAU EST-ELLE UNE MESURE EFFICACE ?

Certains prétendent que la fluoration de l'eau est une mesure qui engendre du gaspillage puisque moins de 1 % de l'eau potable est effectivement bue par la communauté alors 99 % est utilisé à des fins sanitaires et industrielles. C'est vrai. Mais en se basant sur cet argument, le traitement de l'eau en soi engendre du gaspillage. Nos usines d'assainissement font en sorte que les citoyens ont accès en tout temps à une eau potable et de qualité. Devrions-nous fermer nos usines d'eau potable parce que seulement 1 % de l'eau traitée, à grand frais, est effectivement bue et que 99 % de l'eau potable est utilisée pour la douche, la chasse d'eau ou pour laver notre voiture ?

Il est techniquement difficile, voire impossible, et certainement beaucoup plus dispendieux de traiter et de fluorer seulement l'eau qui est consommée. Cet argument est donc intenable. Et même en tenant compte de ce « gaspillage » la fluoration de l'eau demeure une mesure économique et équitable pour prévenir la carie qui est, rappelons-le, une maladie sérieuse et universelle qui affecte 98 % des Canadiens à un moment ou l'autre de leur vie.

Des alternatives à la fluoration de l'eau existent mais elles ne sont pas aussi efficaces, pertinentes, économiques et démocratiques que la fluoration

de l'eau. On pourrait, comme dans certains pays, fluorer le sel, mais cette mesure pose de nombreux inconvénients. D'abord parce que la consommation de sel est assez faible pendant les années de la petite enfance, qui sont celles de la formation des dents. D'autre part, comme on soupçonne le sel de favoriser l'hypertension, les services médicaux recommandent à la population d'en consommer moins. Il serait donc absurde d'ajouter un agent de prévention (le fluorure) à un aliment dont on déconseille l'utilisation.

On a également proposé de fluorer le lait mais cette mesure est contestable pour les raisons suivantes : beaucoup d'enfants qui ne tolèrent pas le lait n'en bénéficieraient pas du tout. Contrôler la teneur en fluorure du lait est techniquement beaucoup plus difficile que d'en faire autant pour l'eau, les laiteries étant plus nombreuses que les services d'eau. Le lait serait plus cher et, ainsi, les bénéfices qu'en retireraient les enfants dépendraient de l'initiative et des ressources financières de leurs parents.

Tous les organismes de santé publique s'entendent sur le fait qu'il n'existe pas de mesure de santé publique aussi efficace et équitable que la fluoration de l'eau pour prévenir la carie.

**EST-CE QUE LA FLUORATION
ENDOMMAGE LES CONDUITES D'EAU ?
Non. Un équipement construit selon
les normes ne peut aucunement être
endommagé par l'ajout de fluor.**

EST-CE QUE LA FLUORATION REPRÉSENTE UN DANGER POUR LES TRAVAILLEURS DES USINES DE TRAITEMENT ?

Non. Comme dans tous milieux de travail, il est important de respecter certaines mesures de protection lorsque des produits chimiques sont utilisés. La fluoration ne comporte aucun danger pour la santé des travailleurs si de simples règles de base sont respectées. Cependant, il ne fait aucun doute que la fluoration vient alourdir la tâche du technicien en assainissement des eaux. C'est à ce niveau-là que se situe parfois l'opposition de ces travailleurs à la fluoration. C'est une question,

pour eux, de conditions de travail et non de santé publique ou de service à la communauté. L'utilisation des équipements de fluoration de l'eau potable implique naturellement une formation particulière pour les techniciens de l'eau. En ajoutant du fluorure dans l'eau potable, les techniciens des usines de traitement d'eau font plus pour prévenir la carie dentaire dans leur communauté que tous les dentistes réunis tout au long de leur carrière.

DEVRIONS-NOUS ATTENDRE QUE NOTRE SYSTÈME DE DISTRIBUTION D'EAU SOIT REMIS À NEUF ?

Attendre encore 10 ans que le système d'aqueduc montréalais soit rénové avant de fluorer l'eau de Montréal pour réduire les souffrances causées par la carie chez nos jeunes reviendrait à mettre les problèmes de tuyauterie avant la santé publique de

toute une communauté. Ce serait socialement et moralement inacceptable. Par ailleurs, même lorsque l'état du système de distribution d'eau est délabré, la fluoration de l'eau demeure une aubaine tellement son application est peu coûteuse.

D'AUTRES MESURES QUE LA FLUORATION DE L'EAU POURRAIENT-ELLES S'AVÉRER AUSSI EFFICACES ?

Les suppléments fluorés (en tablettes, en gouttes ou en comprimés) peuvent être efficaces contre la carie. Mais si l'on veut en bénéficier pleinement il faut commencer à les administrer peu après la naissance de l'enfant et ensuite quotidiennement jusqu'à l'âge de 13 ans. Chez le pharmacien, ces suppléments coûtent environ 100 \$ par année par enfant. L'attention soutenue à porter à cette pratique pendant une aussi longue période et les coûts rattachés aux suppléments représentent les grands inconvénients de cette méthode qui ne peut en fait remplacer la fluoration de l'eau. Même si les suppléments sont distribués gratuitement aux parents, comme ce fut le cas à Calgary avant la fluoration, peu d'entre eux respectent l'obligation de distribuer ces suppléments à leurs enfants. Le coût global par enfant dépasse proportionnellement de beaucoup celui de la fluoration de l'eau potable par la communauté. Finalement, les suppléments de fluorure ne sont pas recommandés par Santé Canada pour les enfants de 6 ans et moins.

Par ailleurs, il existe au Québec un programme de santé dentaire publique qui rejoint une très petite partie de la population. Ce programme pré-

voit l'application de fluorures topiques par des professionnels dentaires. Une faible proportion d'enfants, de la maternelle jusqu'à la 3^e année exclusivement, reçoit ces traitements préventifs. Cependant, l'effet protecteur semble être passager et le reste de la population ne profite pas de cette mesure. Par contre, la fluoration de l'eau offre à chacun la dose indispensable à la prévention des caries et elle n'exige, pour garantir ces effets bénéfiques, aucune initiative personnelle. C'est une mesure de santé préventive et collective au même titre que la vaccination ou la législation anti-tabac.

Toutes les études comparatives sur le coût et l'efficacité de la fluoration de l'eau et les autres stratégies en arrivent à la conclusion que la fluoration est de loin l'approche la plus économique et la plus efficace. Quand les eaux municipales sont fluorées, le fluorure n'est plus un produit de consommation offert seulement aux personnes qui connaissent ses bienfaits, peuvent se l'offrir ou y ont accès. Quand la politique publique appuie la fluoration des eaux municipales, ce sont les membres les plus vulnérables de notre société qui en profitent le plus.

La Coalition de Montréal pour des dents en santé fait campagne dans le but d'amener la Ville de Montréal à procéder à la fluoration de l'eau de consommation. Animés par un sentiment d'urgence face aux ravages que font les caries chez les enfants à Montréal, près de 1 000 membres et organisations appuient la Coalition dans sa lutte pour remédier au retard historique de la Métropole en matière de santé dentaire. La fluoration de l'eau est une mesure éprouvée, économique et équitable pour réduire cette situation épidémique et assurer une bonne santé dentaire à toutes les Montréalaises et à tous les Montréalais. L'enjeu est majeur : il y va de la qualité de vie de toute une communauté.

La santé dentaire est un droit, la fluoration de l'eau, un devoir.

Pour nous rejoindre :

LA COALITION DE MONTRÉAL
POUR DES DENTS EN SANTÉ

D^r Stéphane Schwartz
A/S Hôpital de Montréal pour enfants
Centre universitaire de santé McGill
2300 rue Tupper, bureau W222
Montréal (Québec) H3H 1P3

Téléphone : (514) 963-DENT

Courriel : info@dentsensante.qc.ca